

Rapport d'activité du groupe Henri Maire pour l'exercice 2009

L'année 2009 aura été marquée par la nécessaire exécution d'un plan d'économies ambitieux, visant essentiellement la structure commerciale. En effet, cette structure, mise en place entre fin 2007 et début 2008 n'était pas cohérente avec le niveau d'activités en baisse depuis fin 2008. L'orientation prise par le Directoire, de baisser les coûts fixes au profit des dépenses variables en relation avec l'activité, a vocation à se poursuivre.

La restructuration, qui concerne également l'établissement de Boichailles, n'a pu se mettre en place qu'à partir du milieu de l'année et a entraîné des dépenses de plus de 700 K€ pour des économies d'ores et déjà supérieures à 2 500 K€ en année pleine (2010). Il aura par contre créé des perturbations incontournables dans le réseau, qu'il faut consolider aujourd'hui.

Cette année 2009 aura également été marquée par les nombreux changements au sein du Directoire, certains étant directement liés aux modifications de la structure commerciale.

Nous avons aussi subi une baisse importante de la récolte, due aux aléas climatiques.

1 – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Le chiffre d'affaires net de Henri Maire S.A. est en recul de 10.83 % à 25 030 K€ contre 28.069 K€ l'an passé. Cette évolution s'explique par une baisse sensible des ventes aux particuliers, à la grande distribution ainsi qu'à l'exportation.

VENTES AUX CONSOMMATEURS

Cette activité, outre les difficultés liées à la conjoncture économique, a dû faire face à des perturbations très importantes liées à la restructuration du réseau, les jeunes VRP ayant eu tendance à se laisser entrainer par leur chef d'équipe, lorsqu'ils partaient, vers des structures concurrentes, a fortiori lorsqu'elles émanaient de l'ancienne direction commerciale, rajoutant aux problèmes de concurrence des déstabilisations importantes.

Nous avons également rencontré des difficultés dans le recrutement, les tentatives mises en place, en particulier plus qualitatives n'ont pas permis de compenser les départs. Nous sommes revenus depuis à des techniques de recrutement plus massives, historiquement efficaces.

Les anciens VRP, par contre, dans leur grande majorité sont restés fidèles, mais cela n'a pas empêché une chute du chiffre d'affaires, et en particulier sur le dernier trimestre.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les anciens clients en vente à domicile est relativement stable (-1,75%).

Le chiffre d'affaires réalisé avec de nouveaux clients en vente à domicile marque un recul de plus de 32 %, la raison principale étant le manque de recrutement de nouveaux VRP, générateurs de nouveaux clients.

Le nombre de commandes passées avec les nouveaux clients passe ainsi de 21.069 en 2008 à 13 242 en 2009.

En revanche, le panier moyen augmente sensiblement (+10.99%).

MANIFESTATIONS COMMERCIALES

Les ventes dans les manifestations commerciales enregistrent une baisse moins importante que pour la vente à domicile (-6,5 %) alors que certaines foires ont été abandonnées par manque de rentabilité : 92 foires en 2009, 95 en 2008, 97 en 2007.

En effet, un seuil de rentabilité a été déterminé et communiqué à l'encadrement en charge de la négociation des stands.

SALON DE DÉGUSTATION D'ARBOIS

Le chiffre d'affaires du salon de dégustation d'Arbois « Les 2 Tonneaux » progresse de 8 % en 2009. Cette activité est liée directement à l'activité touristique de la région, laquelle a bénéficié d'un climat favorable durant la période estivale.

EXPORTATION

L'activité export en gros poursuit son recul entamé il y a de nombreuses années avec une baisse en 2009 de 7.95 %, en raison d'une activité plus faible pour DHERBEY (-10.8% soit - 39 K€), et un recul de 15 % pour HENRI MAIRE (-90 K€) et presque plus d'activité export au sein de la société GEVIN.

C'est la conséquence de la poursuite de la politique de ne pas tenter de gagner ou de même conserver des marchés sur des produits de négoce hors Jura, au prix de marges nulles voire négatives.

Ces variations, compte tenu des très faibles marges brutes pratiquées sur ces opérations commerciales, n'ont, comme déjà évoqué à d'autres occasions, aucun impact significatif sur le résultat du groupe.

L'activité de vente directe en Allemagne, par l'intermédiaire de la société HENRI MAIRE GMBH, a progressé mais la politique commerciale engagée dès 2008 a conduit à une très forte augmentation des charges fixes.

LA VENTE À LA GRANDE DISTRIBUTION

L'activité « Grande distribution » est en baisse de plus de 16 %. Cette activité reste très contrastée avec une amélioration du chiffre d'affaires de la société Tissot (+12%), qui n'arrive cependant pas à compenser la baisse du chiffre d'affaires de la société Pirou d'environ 26%.

PRESTATIONS DE SERVICES

Elles sont en baisse de 16,2%. Cette baisse est essentiellement due à une diminution du port facturé à la clientèle particulière liée à la baisse du chiffre d'affaires. La tendance visant à améliorer la différence entre le port facturé par nos prestataires et l'encaissé se poursuit malgré tout.

2 – COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2009

Le résultat d'exploitation de la société Henri Maire s'améliore de près de 249 K€ :

Le résultat d'exploitation est en perte de 732 K€ contre 981 K€ en 2008, soit une amélioration de plus de 25%.

En effet l'impact des mesures de restructuration, sur 2009, n'a pu que faiblement compenser le manque de chiffre d'affaires, en particulier sur le 2^o semestre, le déficit de VRP s'ajoutant aux difficultés économiques liées à la conjoncture, persistant.

La chute de chiffre d'affaires sur novembre et décembre, deux de nos plus gros mois, atteint 928 K€.

FRAIS GENERAUX

Les principaux commentaires à propos de l'évolution de ces charges sont les suivants :

Globalement les charges de personnel sont stables malgré de nombreux départs. Ceci s'explique par le basculement, en totalité, des VRP de COGEVIN sur la SA HENRI MAIRE. Les commissions versées à ces VRP sont intégrées dans la masse salariale, alors qu'auparavant celles-ci étaient facturées sous forme de prestations et donc comptabilisées dans un autre poste de charges, qui diminue de près de 95%. Les actions de restructuration entreprises mi 2009 auront un plein impact à partir de 2010. (Voir tableau en annexe)

Les loyers et charges fixes liées aux bureaux régionaux baissent peu sur 2009. En effet, peu de ces baux étaient résiliables en 2009.

De même, le budget des annonces de recrutement VRP a considérablement baissé (plus de 62%), puisqu'une autre orientation avait été prise en matière de recrutement par l'ancienne direction commerciale (embauche d'une DRH). Cette solution n'ayant pas porté ses fruits, le directoire a décidé de réactiver le système de recrutement effectué auparavant. Le budget des articles publicitaires est très forte baisse de 40%, mais la mise en place de la nouvelle politique commerciale pour 2010 devrait conduire à une augmentation significative sur la nouvelle année.

Les frais foires baissent de 18%, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses (renégociation des prix des stands, économies sur certaines charges...). Des foires non rentables ont été purement et simplement abandonnées.

Egalement, les charges de centres d'appel passent de 591 K€ à 416 K€. Cette baisse de 175 K€ est due à la renégociation du contrat.

La mutualisation des contrats d'assurances des filiales a permis une économie de 13 K€.

Les transports sur ventes France sont en baisse (19%). Cette forte baisse est la conséquence de la perte de chiffre d'affaires. Cependant, le coût net s'améliore de 149 K€ grâce à l'augmentation du port facturé déjà engagée en 2008.

Les intérêts et charges financières sont en nette diminution de plus de 50%. Ceci s'explique principalement par la forte baisse des taux du crédit à court terme, qui constitue l'essentiel des moyens de financement de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel est en très forte baisse (perte de 392k€). Les éléments principaux de ce résultat sont les frais liés à la restructuration (plus de 700 K€.), correspondant à la suppression de 2 niveaux hiérarchiques du réseau commercial, aux réductions de personnel, à la fermeture de bureaux, aux frais d'audits et d'avocats.

Après impôt, le **résultat net** s'établit en perte de 1 310 K€, contre 1 072 K€ l'année précédente.

3 – PRINCIPALES EVOLUTIONS DES POSTES DU BILAN

Les immobilisations sont en baisse à 5.398 K€ contre 5.816 K€. En effet, les investissements effectués (en particulier la cuverie) l'ont été au travers d'un crédit bail.

Il convient de rappeler que ces postes tiennent compte des nouvelles méthodes d'amortissement adoptées en 2005, conformément aux normes IFRS.

Notre besoin en fonds de roulement s'améliore de 825 K€, notre niveau de stock diminuant de 1286 K€ sur 2009.

L'endettement global, diminue de 1.548 K€, mais demeure néanmoins significatif. Cette diminution se décompose de la façon suivante :

- Dettes bancaires + **319 K€** (alors que 649 K€ de nouveaux crédits ont été accordés pendant l'été)
- Dettes fournisseurs - **919 K€** (le délai moyen de paiement fournisseurs passe de 72 jours au 31/12/2008 à 42 jours au 31/12/2009)
- Dettes fiscales et soc. - **326 K€**
- Autres dettes - **613 K€**

Situation du passif exigible	31/12/2009	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	13 001 805	10 801 805		2 200 000	12 682 217
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	459 382	459 382			468 056
Dettes fournisseurs et comptes rat.	1 840 005	1 557 879	131 483	150 643	2 759 938
Dettes fiscales et sociales	3 440 693	3 440 693			3 766 608
Autres dettes	1 047 319	1 047 319			1 661 145
TOTAL	19 789 204	17 307 078	131 483	2 350 643	21 337 965

Les créances clients sont en baisse de 464 K€ par rapport au 31/12/2008 passant ainsi de 2 733 K€ à 2 269 K€, principalement à cause de la baisse du chiffre d'affaires.

4 – ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATION

SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE

La **société civile viticole des domaines Henri Maire** réalise une perte de 299 K€. Celle-ci s'explique par une récolte particulièrement faible cette année, de l'ordre de moins 30%. En effet, les conditions climatiques de la saison, associant de fortes chaleurs en août et deux épisodes de grêle ont permis un rendement qualitatif mais pas quantitatif.

Le chiffre d'affaires s'établit donc en baisse de 19% à 1 899 K€ contre 2 349 K€ en 2008.

Les charges d'exploitation ont légèrement baissé, passant de 2.313 K€ à 2.304 K€, ne permettant pas d'absorber le manque de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, comme annoncé l'an dernier, 10 hectares ont été replantés en 2009, contre 4 en 2008. Nous poursuivons un rythme de plantation proche de 10 ha par an, plus en rapport avec le cycle naturel de renouvellement de la vigne pour les domaines du groupe, avec un rééquilibrage à planifier en faveur des cépages chardonnay et savagnin.

LA SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE BREGAND

Cette filiale, qui exploite les 4 hectares de vignes bio a poursuivi son activité. Son chiffre d'affaires a été de 10 K€, conduisant à une perte de 13 K€ contre 7K€ en 2008, dû au faible volume de récolte enregistré.

LA SOCIETE CIVILE DES VIGNOBLES DU DOMAINE DU CHATEAU MONTFORT HENRI MAIRE

Intégrée dans le périmètre du groupe depuis son acquisition en 2005, son unique activité consiste à louer des terres à la SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE, ou à d'autres agriculteurs.

Son chiffre d'affaires reste stable à 39 K€, mais contrairement à l'an passé (déficiaire de 5K€), le résultat net est bénéficiaire de 10 K€. Ce résultat s'explique par une diminution des charges d'exploitation.

EURL AUGUSTE PIROU

L'**EURL Auguste Pirou** a connu une baisse d'activités de 26,8%, principalement sur le premier semestre, le résultat d'exploitation reste cependant bénéficiaire de 71 K€ contre un résultat positif de 245 K€ en 2008, en raison d'une dégradation de la marge brute. Le résultat net ressort à un bénéfice de 60 K€ contre 70 k€ en 2008. L'an passé, une dépréciation pour des titres de la filiale SARL DHERBEY avait été comptabilisée à hauteur de 70 k€.

SARL MICHEL TISSOT & FILS

La **SARL Michel Tissot & Fils** enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de 14% après une baisse significative l'an passé de 96 K€. Cependant, le résultat net est déficiaire de 18K€ contre un résultat bénéficiaire de 23 K€ l'an passé, les charges de structure sont égales, seule la baisse de la marge commerciale explique cette variation.

L'endettement ne représente plus que 30 k€.

SARL COGEVIN

Cette société employait les nouveaux représentants pendant leur première année de travail pour le groupe HENRI MAIRE et son chiffre d'affaires était constitué des commissions versées aux représentants sur leur activité.

Une réorganisation a été engagée pour aboutir au rapprochement de COGEVIN et de HENRI MAIRE S.A. Depuis le 1^{er} novembre 2009, la société COGEVIN n'a plus de salarié et donc plus d'activité. Son chiffre d'affaires est passé de 1.332 K€ à 70 K€.

Elle enregistre une perte de 14 K€ contre 8 K€ l'an passé, essentiellement en raison d'une diminution importante des produits financiers.

SARL GEVIN

Cette société propose des produits sous d'autres marques que HENRI MAIRE en France ou à l'étranger, ainsi que des ventes en gros aux autres négociants du Jura.

Elle connaît une légère baisse d'activité d'environ 2.9%. Cependant, ce phénomène n'impacte pas le résultat de la société car d'une part la marge commerciale s'améliore et d'autre part les charges de structure sont très faibles. Le résultat net est en perte de 9 K€ contre 15 k€ l'an dernier.

Ces deux activités ont chuté au cours de l'année 2008, mais se stabilisent en 2009, ce qui fait passer son chiffre d'affaires de 138 K€ à 134 k€ ;

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

HENRI MAIRE GmbH

La société **Henri Maire GmbH**, filiale allemande, enregistre un chiffre d'affaires stable, passant de 483 K€ à 486 K€. Les charges de personnel fixes engagées sur 2008 et se poursuivant jusqu'au 1^{er} semestre 2009 impactent le résultat avant impôts de plus de 5% qui est déficitaire de 127 K€ contre 59 K€ l'an passé.

Des mesures ont été prises pour inverser la tendance, principalement en réduisant les charges fixes par la fermeture de bureaux. Cependant le niveau très élevé des frais foires et de personnel n'ont pas permis de stabiliser la structure et envisager une meilleure rentabilité en 2010. Le Conseil de Surveillance a donc entériné le 25 novembre 2009 la mise en liquidation de cette filiale, dont l'activité sera poursuivie encore quelques temps depuis la France.

HENRI MAIRE SARL

Filiale Suisse, la SARL HENRI MAIRE est en perte de vitesse avec un chiffre d'affaires quasiment nul de 5 K€. Des produits exceptionnels permettront cependant de réaliser un bénéfice de 17 K€.

Le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2009 a également entériné la fermeture de cette entité.

SARL DHERBEY

La société assure la commercialisation de vins de pays, vins de table, appellations génériques et vins effervescents à l'exportation.

La **SARL Dherbey** voit son chiffre d'affaires diminuer de près de 10,8%. La maîtrise des charges permet toutefois à la société de clôturer l'année à l'équilibre, le résultat net est bénéficiaire de 1,5 K€ euros.

SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS

La **SARL La Finette, Taverne d'Arbois** voit son chiffre d'affaires augmenter de 79 K€, passant de 1144 K€ à 1223 K€. Grâce à une amélioration de la marge commerciale et à la maîtrise de certaines charges externes, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 44 K€ contre 22 K€ en 2008. Le résultat courant avant impôt ressort avec un bénéfice de 52 K€ contre 30 K€ l'an passé.

Compte tenu du résultat réalisé, il a été appliqué, comme l'an passé, la clause de retour à meilleure fortune, avec un remboursement qui s'est élevé à 11 K€ sur l'exercice, le solde restant du après ce remboursement s'élève à 72 K€.

L'endettement auprès des établissements de crédit est nul, ce qui lui donne une capacité d'investissement non négligeable.

SARL JUREC

Cette société, qui assure une fonction de gestion de recouvrement de créances clients a réalisé, comme l'an passé, un chiffre d'affaire de 77 K€.

5– RESULTATS CONSOLIDES

Le résultat consolidé après application des normes IFRS est en perte de 1.514 K€, contre une perte de 1.355 K€ en 2008.

Le résultat opérationnel courant s'améliore sensiblement, passant à -324 K€, contre -852 K€ en 2008.

La méthode de calcul de la juste valeur de l'actif biologique, malgré son caractère lissant sur 5 ans, a cette année un impact négatif de -164 K€.

Compte tenu de la variation de l'actif biologique et des charges liées à la restructuration, le résultat opérationnel est déficitaire de 1083 K€, contre un résultat opérationnel déficitaire de 630 K€ en 2008.

Les charges financières diminuent de plus de 51%, essentiellement en raison de la baisse des taux du crédit à court terme, qui continue de constituer l'essentiel des sources de financement du groupe.

Les pertes des exercices 2008 et 2009 ont aggravé la situation financière du groupe. En conséquence, le Directoire avait engagé des négociations avec les partenaires financiers, visant à restructurer la dette, dès la fin du 3^{ème} trimestre 2009.

Parallèlement à ces discussions, des contacts ont été pris avec des investisseurs en vue de recapitaliser la société, en accord avec le Conseil de Surveillance et les actionnaires majoritaires.

Pour 2010, les actions sont principalement concentrées sur la poursuite du plan d'économies, le recrutement massif de VRP. En effet, si les mesures déjà prises auront un impact considérable sur la nouvelle année, l'inconnue majeure demeure le chiffre d'affaires.

Aussi, le Directoire présente un budget 2010 prenant en compte une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 12%, conduisant à un résultat d'exploitation positif de 215 K€.

6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DETENTEURS DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

En application de l'article L233 - 13 du Code de Commerce, nous vous communiquons l'identité des personnes physiques et morales détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix neuf vingtièmes du capital et des droits de vote au 31 décembre 2009.

La SARL GEVIN contrôlée par la SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE HENRI MAIRE, filiale de la SA HENRI MAIRE, possède 25 456 actions de notre société, soit 3,23 % du capital.

NOMS	CAPITAL	DROITS DE VOTE
M. Henri-Michel MAIRE	1/20	1/20 (*)
Mme Marie-Christine TARBY-MAIRE	1/20	1/20 (*)
M. Hubert JEANNIN-NALTET	1/10	1/10
SOPAFIHM	1/3	1/2 (*)

(*) ces actions détenues sont assorties d'un droit de vote double.

7 – INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Conformément aux dispositions en vigueur, nous vous indiquons les méthodes utilisées par la société, pour éliminer ses déchets.

Pour les déchets de papier, verre, carton, plastique, ... , nous récoltons sélectivement ceux-ci dans cinq bennes qui sont régulièrement enlevés par la société chargée de leur recyclage.

Pour les déchets liés à notre activité de vinificateur, nous distillons la majorité des marcs et des lies.

Pour notre activité liée à l'embouteillage, nous éliminons nos déchets par épandage sur des terrains nous appartenant ou loués à des agriculteurs.

Un projet de raccordement à la station d'épuration d'Arbois est en cours.

8 – AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un résultat net déficitaire de 1 310 477 € que nous vous proposons d'affecter de manière suivante :

Résultat de l'exercice 1 310 477 €
au poste « report à nouveau ».

En application des dispositions de l'article 243 bis et suivant du code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice social	Dividende en euros par action
2006	0
2007	0,12
2008	0

9 – INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2009, l'effectif moyen du personnel s'élevait à 394 personnes réparties en 28 cadres, 17 agents de maîtrise, 121 employés ouvriers et 228 VRP.

Le montant versé au Comité d'Entreprise représente 1 % de la masse salariale soit 83 147 K € auxquels s'ajoutent les remboursements des heures de délégation VRP aux membres du comité d'entreprise et délégués du personnel qui s'élève, hors charges sociales, à 61 355 K € ainsi que les frais de déplacement pour 34 570 K €.

10 – REMUNERATION, AVANTAGE EN NATURE

Les rémunérations, avantages en nature et jetons de présence, versés au cours de l'exercice, par l'ensemble des sociétés du groupe, aux mandataires sociaux ont été les suivants :

- M. Bernard LANGLOIS : 130 024 €
- M. Stéphane ZANELLA : 31 933 €
- M. Jean Yves LEHNER : 72 601 €
- M. Jean CAUCHEFERT : 47 223 €
- Mme Emmanuelle DEFASNE : 8 699 €
- M. Henri-Michel MAIRE : 6 000 €
- M. Pierre MENEZ : 6 000 €
- Mme Marie-Christine TARBY : 6 000 €
- M. Serge TARBY : 6 000 €

11 – AUTRES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009

Henri-Michel MAIRE :

- Co gérant de SOPAFIHM
- gérant liquidateur de la SCI HM OPERA

Marie-Christine TARBY-MAIRE :

- cogérante de SOPAFIHM
- gérante de la SCV des domaines viticoles HENRI MAIRE

- cogérante de la SARL MCNEWS
- cogérante de la société HENRI MAIRE SARL SUISSE

Pierre MENEZ :

- gérant de la société de participation et de management (SPM),
- gérant de la SARL MANUFACTURE SAINTE FONTAINE

Bernard LANGLOIS :

- Gérant de la SARL DHERBEY
- Gérant de la SARL DALI-LANDI
- Co gérant de la SARL AUGUSTE PIROU
- Co gérant de la SARL COMPAGNIE GENERALE DES VINS – COGEVIN
- Co gérant de la SARL GROUPEMENT DES EXPEDITEURS DE GRANDS VINS – GEVIN
- Co gérant de la SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS
- Co gérant de la SARL MICHEL TISSOT & FILS
- Co gérant de la SARL SOCIETE JURASSIENNE DE RECOUVREMENT - JUREC

Emmanuelle DEFASNE :

- Co gérante de la SARL AUGUSTE PIROU
- Co gérante de la SARL COMPAGNIE GENERALE DES VINS – COGEVIN
- Co gérante de la SARL GROUPEMENT DES EXPEDITEURS DE GRANDS VINS – GEVIN
- Co gérante de la SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS
- Co gérante de la SARL MICHEL TISSOT & FILS
- Co gérante de la SARL SOCIETE JURASSIENNE DE RECOUVREMENT - JUREC

12 – DIVERS

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées aux articles L225 - 38 et L225 - 50 du Code de Commerce. Nos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions, ils vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial que vous entendrez dans quelques instants.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Nous vous demandons d'approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

LE DIRECTOIRE